

L'occlusion fonctionnelle, de l'examen clinique au diagnostic et au traitement - Référence DPC en cours

Pour qui ?



BULLETIN D'INSCRIPTION



à Toulouse les 01 et 22 octobre 2020

Dans leur pratique quotidienne, tous les chirurgiens-dentistes opèrent des actes d'occlusodontie, en examinant, en analysant et en traitant le cas échéant l'occlusion de leurs patients. Devant la forte hétérogénéité des procédures associées à ces actes au sein des cabinets dentaires, et parfois une carence dans la maîtrise des concepts liés à l'occlusion, l'UFSBD propose une formation concrète articulée autour d'une méthodologie innovante qui se décompose en deux journées et en deux niveaux d'apprentissage. La première journée – séminaire 1er degré - inclut un volet théorique portant sur la maîtrise des différents concepts occlusaux et les positions occlusales de référence, ainsi que sur la méthodologie QuDoQu. Des ateliers pratiques, en solo et en binôme, sur la prise de l'arc facial notamment, complètent cette première partie. Sur le même modèle d'alternance entre théorie et pratique, le 2nd degré se concentre sur les pathologies articulaires et les différents types d'orthèses - relaxation, décompression, repositionnement, etc.

JOURNEE 1

Les différents concepts occlusaux

- Les déterminants de l'occlusion : neuromusculaires, antérieurs (les dents) et postérieurs (les ATM)
- Les positions de références : la relation centrée et l'IOIM / Définitions et utilité
- Fonction masticatrice et para fonctions
- Les pathologies dentaires, parodontales et musculaires
- Le QuDoQu
- Les pathologies dentaires, signes cliniques (Qu), étiologie (Do), traitements (Qu)
- Les pathologies parodontales : Qu, Do, Qu
- Les pathologies musculaires : Qu, Do, Qu
- L'articulateur : les différents modèles, quand s'en servir et comment ?

Ateliers

- Prise de l'arc facial et montage en articulateur du modèle maxillaire
- Prise de relation centrée, clé d'occlusion

Programme de la formation

- Exercices de relaxation
- Ateliers (travail en binôme)
- Prise de l'arc facial, prise de relation centrée
- Montage du modèle mandibulaire
- Pose d'un plan de relaxation (NTI)
- Bonnes pratiques : surveillance, monitoring

JOURNEE 2

Les pathologies articulaires :

- Diagnostic (Qu), étiologie (Do) et traitements (Qu)
- Les orthèses : quelle orthèse, dure ou molle ? Maxillaire ou mandibulaire ? Pour quoi faire ? (relaxation, décompression, repositionnement...)

Ateliers

- Réglages des orthèses
- Cas cliniques :
- 4 groupes de 5 praticiens étudient un cas clinique et un rapporteur par groupe intervient devant l'ensemble des participants

Durée : 2 journées (pauses et déjeuner inclus) 9h – 17h30

**Formateur :
Dr Gérard VINCENT**

**Votre 1ère action DPC de l'année à 96 € et indemnisée 630 €*
*selon conditions ANDPC**

**PLACES LIMITEES
A 20 PARTICIPANTS**



**Nombreux
cas cliniques**

Chaque participant devra apporter un moulage d'étude haut et bas avec palais complet coulé et socié

*Charte du traitement des données (RGPD) sur www.ufsbd.fr

Informations sur le(s) participant(s)

Chirurgien-dentiste		Assistant(e) dentaire	
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur		<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Nom d'usage* :
Nom de naissance :
Prénom :
Date de naissance :
RPPS/ADELI :/.....
Email :
Tél :
Adresse :
Ville et Code Postal :
Tarifs			
<input type="checkbox"/> Praticien Adhérent UFSBD 840 €		<input type="checkbox"/> Praticien non adhérent 880 €	
<input type="checkbox"/> Assistant(e) dentaire Adhérent(e) UFSBD 660 €		<input type="checkbox"/> Assistant(e) dentaire non adhérent(e) 720 €	
Avec l'ANDPC : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel		Avec le FIF-PL Pour les praticiens libéraux	
<input type="checkbox"/> Je m'inscris à cette action de DPC sur www.mondpc.fr et m'engage à participer à l'intégralité de la formation		<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.	
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque de règlement à l'ordre de l'UFSBD d'un montant de 96 € et je retourne le bulletin d'inscription complété à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de 15 jours avant le démarrage de la formation.		Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur www.fifpl.fr	
<input type="checkbox"/> Je joins un chèque de caution d'un montant de 880 €		Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge	
Avec OPCA PEPSS /ACTALIANS Pour les assistant(e)s dentaires et praticiens salariés - n° SIRET 784 719 247 00057 - n° DRFP 11752372075			
<input type="checkbox"/> Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal 15 jours avant le démarrage de la formation. Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur https://www.opcoop.fr/			

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant et/ou en cas de force majeure (grève nationale, transports, intempéries...) l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner ou annuler la prestation avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 01 44 90 93 91/94 ou ✉ formation@ufsbd.fr